

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE JEUDI 27 MARS 2025**

**DATE DE CONVOCAION**

14-03-2025

**DATE D’AFFICHAGE DE LA  
CONVOCAION**

14-03-2025

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 19

VOTANTS : 23

**N° DE LA DÉLIBÉRATION**

2025-27-03 - N°11

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le :

L’an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni, à la salle Corot (haut), en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick RAUSCHER, Maire

**Présents :**

Monsieur Patrick RAUSCHER, Monsieur Gérard PENDARIES, Stéphanie MARINHO, Alain TROUFLEAU, Camille CAVALIER, Julien ANTUNES, Sophie MAHE, Karine PENDARIES, Pierre COURCELLE, Béatrice MORCRETTE, Tony LARGEAU, Adrien GAUCHARD, Françoise FOURNIER, Laurent MORCRETTE, Céline PEURICHARD, Olivier ARLES, Sabine BOULOGNE, William SCHNEIDER, Michel CHAPUT

**Absents représentés :**

Mme PELOUIN	donne pouvoir à	M. RAUSCHER
Mme PIN	donne pouvoir à	M. PENDARIES
Mme JAMBU	donne pouvoir à	Mme MARINHO
Mme MOTTEAU	donne pouvoir à	Mme PENDARIES
Mme CARTAU-OURY	donne pouvoir à	M. DELIERE

**Absents non représentés :**

Laurent VIALANEIX, Nicolas PICAULT, Sébastien DIAZ, Sandrine FABRE, Arnaud DELIERE.

**Secrétaire de séance :** Béatrice MORCRETTE

**OBJET :** RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL SEINE ET SENART (S12S) POUR L'EXERCICE 2024

**OBJET : RAPPORT D'ACTIVITÉS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL SEINE ET SENART (S12S) POUR L'EXERCICE 2024**

*Sur proposition de Madame Christelle PELOUIN,*

**VU** l'article L.521 1.39 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le rapport d'activité transmis au Maire de chaque commune membre de tout Etablissement Public de Coopération Intercommunale ;

**CONSIDERANT** que le S12S a délibéré dans sa séance du 20 janvier 2025 sur la teneur du rapport d'activités 2024 ;

**CONSIDERANT** que ce rapport qui présente un bilan des actions engagées dans les différents champs de compétences dudit syndicat, doit être présenté devant le Conseil Municipal de chaque Commune adhérente ;

**VU** le rapport de Monsieur le Maire ;

***Le Conseil municipal, après en avoir délibéré par 23 voix POUR (soit à l'unanimité des personnes présentes ou représentées),***

**PREND ACTE** de la présentation du "Rapport d'activité du S12S" pour l'année 2024

**DIT** qu'une copie de cette délibération, une fois rendue exécutoire, sera adressée au S12S.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an dits.  
Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du fait de sa publication et sa transmission en Préfecture.

A Saintry-sur-Seine, le 27 mars 2025

Le Maire,

Patrick RAUSCHER



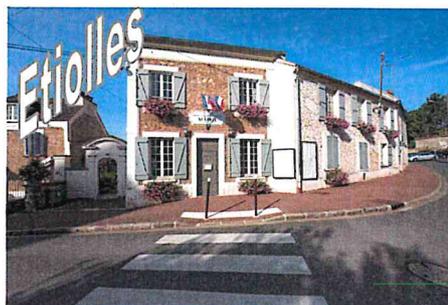
Morsang-sur-Seine



# RAPPORT D'ACTIVITÉS



## SYNDICAT INTERCOMMUNAL SEINE ET SÉNART S.I.2.S.



**ANNÉE 2024**



SI2S ST GERMAIN LES CORBEIL  
2 Route de Lieusaint  
91250 ST GERMAIN LES CORBEIL

# SOMMAIRE

<b>1. Carte d'identité du SI2S.....</b>	<b>Page 2</b>
<b>A – Territoire.....</b>	<b>Page 2</b>
<b>B – Elus.....</b>	<b>Page 3</b>
<b>C – Compétences.....</b>	<b>Page 3</b>
<b>D – Historique.....</b>	<b>Page 4-5</b>
<b>2. Les moyens du SI2S.....</b>	<b>Page 6</b>
<b>3. Les activités du SI2S.....</b>	<b>Page 7</b>
<b>A – Activité administrative.....</b>	<b>Page 7</b>
<b>B – Activité propre.....</b>	<b>Page 8</b>
<b>Cosec.....</b>	<b>Page 8-12</b>
<b>Archives.....</b>	<b>Page 13-14</b>
<b>4. L'aspect financier.....</b>	<b>Page 15-17</b>
<b>5. Les projets.....</b>	<b>Page 18</b>
<b>Cosec.....</b>	<b>Page 18</b>

## A – TERRITOIRE

### CARTE D'IDENTITÉ DU S.I.2.S.



Le S.I.2.S. est composé de 7 communes en Essonne, réparties sur 2 cantons, celui de Draveil et d'Épinay sous Sénart : Soisy sur Seine, Etiolles, St Germain-les-Corbeil, Morsang-sur-Seine, Saintry-sur-Seine, St Pierre-du-Perray et Tigery, soit une population totale de **40868** habitants.

#### POPULATION TOTALE LÉGALE INSEE 2021 :

- **Etiolles : 3 234 habitants**
- **Saintry sur Seine : 5 896 habitants**
- **Saint Pierre du Perray : 11 792 habitants**
- **Saint Germain les Corbeil : 7 565 habitants**
- **Tigery : 4 396 habitants**
- **Morsang sur Seine : 580 habitants**
- **Soisy sur Seine : 7 405 habitants**



## B – LES ÉLUS

Le comité syndical est composé de 14 élus membres titulaires. Il existe autant de suppléants que de titulaires.

Le bureau est constitué de la Présidente, de 4 vice-présidents, et d'un secrétaire.

COMMUNE	TITULAIRE N°1	TITULAIRE N°2
ETIOLLES	DURIEZ Amalia	BENOIT Valérie
ST GERMAIN LES CORBEIL	PÉTEL Yann (vice-président)	BINEAU Pierrette
MORSANG SUR SEINE	PERRIN Olivier (vice-président)	PICOT Sébastien
ST PIERRE DU PERRY	VÉROTS Dominique (Président)	GARNIER André
TIGERY	DUPONT Germain (vice-président)	DELRIU Alexis
SAINTRY SUR SEINE	PELOUIN Christelle (vice-présidente)	PENDARIES Gérard
SOISY SUR SEINE	ROUSSEAU Jean Baptiste	PETITDIDIER Elisabeth

## C – LES COMPÉTENCES

Le SI2S gère les compétences suivantes :

- Le service du **COSEC** (complexe sportif) de St Germain les Corbeil : le SI2S gère les demandes associatives, les plannings d'utilisation de cet équipement, l'entretien intérieur et extérieur, le petit et le gros équipement. Du personnel territorial (gardien/agent technique) y est affecté, ainsi qu'un second gardien passé stagiaire depuis septembre 2022, en vue d'une titularisation.

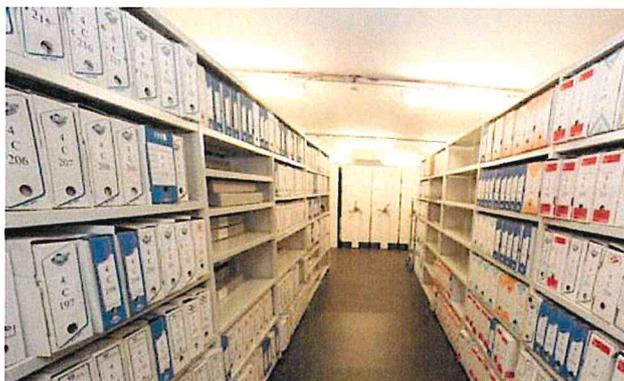
- Le **COLLÈGE** la Tuilerie : cette structure est toujours propriété du SI2S car n'a pas encore fait l'objet d'un transfert au Conseil Départemental de l'Essonne, même si ce transfert est en cours de procédure.

- Le service **MÉDIATION** : service suspendu depuis le 15/02/2024 sur demande des services préfectoraux.

- Le service **ARCHIVES COMMUNALES** : les communes membres ont la possibilité de faire trier leurs archives selon la réglementation en vigueur, en faisant appel à la Sté ARKEAWEB, qui traite avec le SI2S. Chaque année une convention est établie avec cette société, proposant par commune, un montant correspondant au volume d'archives à traiter. Chaque commune décide alors annuellement de faire réaliser ou non ce tri.

Une fois le tri effectué, les boîtes d'archives constituées sont répertoriées sur un fichier informatique, grâce à un logiciel très simple d'utilisation. Le logiciel est donc mis à la disposition de chaque commune et une formation est dispensée aux agents utilisateurs.

La destruction sécurisée des fonds éliminables est ensuite confiée à un prestataire habilité, après établissement d'un bordereau d'élimination et accord du service des archives départementales.



- Le service **ADMINISTRATION GÉNÉRALE** : concerne toute la partie administrative relative aux services vus ci-dessus (Élaboration des budgets, procédures comptables, gestion des ressources humaines, préparation et suivi des séances du comité syndical, mise en œuvre de la politique de l'EPCI, interface entre les administrés et les élus ou entre les administrés et le médiateur...).

Les bureaux de l'administration générale ont été transférés en juillet 2022 au sein de l'Espace culturel et Associatif Victor Hugo de St Germain les Corbeil.



## D- HISTORIQUE

- 1984 Créé par arrêté préfectoral en date du 14/03/1984 le SI2S comptait au départ 5 communes (Etiolles, Morsang sur Seine, Saintry sur Seine, Soisy sur Seine et Saint Germain les Corbeil). Le syndicat avait pour objet la réalisation de services d'intérêt commun principalement dans le domaine de l'urbanisme, de l'enseignement, de l'animation et des transports en commun.
- 1995 Adhésion de la commune de St Pierre du Perray
- 1996 Extension des compétences du SI2S : élaboration, révision et modification du Schéma Directeur Local des communes membres, et création de la compétence aire d'accueil des gens du voyage.
- 2001 Adhésion de la commune de Tigery
- 2004 Retrait de la commune de Soisy sur Seine  
Retrait des communes d'Etiolles et de St Germain les Corbeil de la compétence « aire d'accueil des gens du voyage »
- 2010 Adhésion de la commune de Soisy sur Seine à la compétence « archives communales »
- 2016 Établissement d'une convention entre la C.A. GPS et le SI2S pour assurer la continuité de la gestion de la compétence « Aire d'accueil des gens du voyage » par le SI2S avant transfert définitif.
- 2018 Retrait de la compétence « *Aire d'accueil des gens du voyage* » suite au transfert à la CA GPS.  
Ajout d'une nouvelle compétence « *solidarité familles* » à caractère social, liée principalement à la lutte contre les violences conjugales.  
Adhésion de la commune de St Pierre du Perray à la compétence « archives communales ».  
Modification des statuts en conséquence.
- 2019 Extension des compétences du SI2S : création de la compétence « *solidarité familles* »



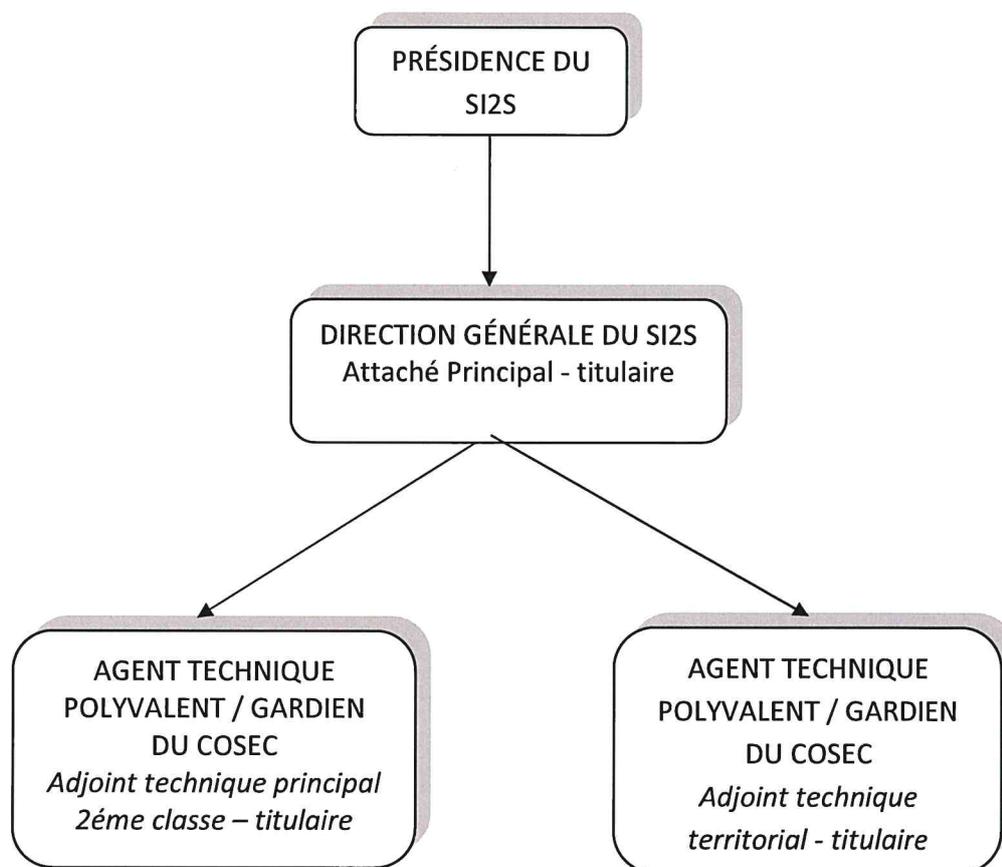
- 2020 Retrait de la compétence « *solidarité Familles* » de la commune de St Pierre du Perray.
- 2022 Modification des statuts du syndicat suite au changement de l'appellation SVOM pour « **SI2S** »
- 2024 Modification des statuts du SI2S : retrait de la compétence « **médiation** »





Le SI2S a son siège en mairie de Saint Germain les Corbeil.

L'organigramme du service se présente comme suit :



Le SI2S emploie directement trois agents à temps plein (3 titulaires)

Les services administratifs du syndicat intercommunal, qui a son siège en mairie de Saint Germain les Corbeil, fonctionne avec un agent, directrice générale.

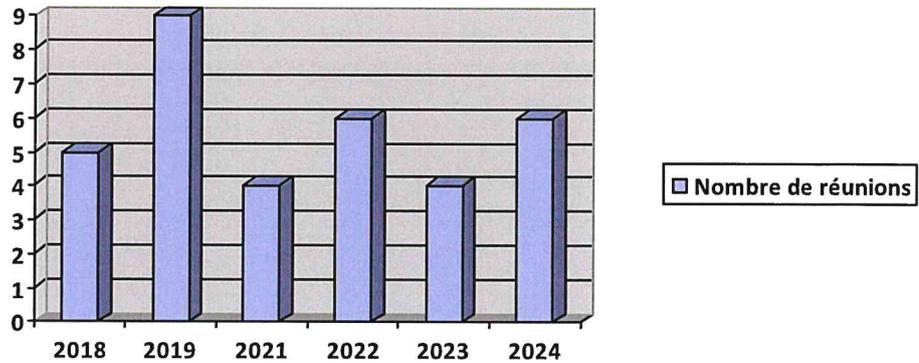
La masse salariale totale pour le SI2S s'élève à 35 % des dépenses réelles et globales de fonctionnement, soit environ 165 000 € pour l'année 2024.



## A – ACTIVITÉ ADMINISTRATIVE

L'activité administrative du syndicat est assez stable par rapport aux années précédentes.

En 2024, le Comité syndical s'est réuni 5 fois.



Le détail du nombre d'actes émis par le syndicat vous est fourni ci-dessous :

- 23 DÉLIBÉRATIONS réparties entre les thématiques suivantes :
- 10 concernant le budget
- 6 concernant le fonctionnement des assemblées
- 1 concernant des demandes de subventions
- 3 concernant la passation de convention
- 3 concernant les ressources humaines

## COMMANDE PUBLIQUE

Date des marchés	Nature	Type de marché	Issue du marché
Aucun marché sur l'exercice			



## B – ACTIVITÉ PROPRE

### ↳ C.O.S.E.C.

*(5 communes adhérentes à ce service : St Germain-les-Corbeil, Saintry-sur-Seine, Morsang-sur-Seine, Tigery et Saint Pierre du Perray)*

Le gymnase du COSEC est entretenu et géré au quotidien par deux agents titulaires qui font office de gardiens et d'agents techniques polyvalents. L'un des deux a été titularisé à l'issue de sa période de stage fin août 2023.



La journée, pendant le temps scolaire (entre 8h et 17h), les salles du gymnase sont utilisées en priorité par les professeurs et les élèves du collège la Tuilerie situé à proximité. Les salles sont habituellement disponibles pour les activités sportives des associations à partir de 17h00 chaque jour de la semaine et jusqu'à 22h00 (23h00 sur demande).

14 associations locales (de St Germain les Corbeil, Saint Pierre du Perray, Saintry sur Seine et Corbeil-Essonnes) utilisent de façon régulière les salles du COSEC.

Bien qu'un nouveau gymnase ait été construit sur Saint Germain les Corbeil à l'initiative de la mairie (gymnase Almeida), il n'y a eu que peu d'impact sur les réservations habituelles du Cosec.



L'entretien général de la structure du Cosec se poursuit ; des **travaux d'entretien** du gymnase ont encore été exécutés cette année pour un coût d'environ **4 200 € TTC** :

- *Travaux de dératisation du local stockage du collège*
- *Travaux d'herméticité*
- *Réparations sur plomberie dans sanitaires*
- *Remplacement des grooms*
- *Mise en place d'un panneau point de rassemblement évacuation incendie*
- *Réparation de l'auto laveuse*

L'exercice 2024 a vu la continuité des **travaux d'investissement** initiés en 2022 et 2023, en partie financés par un emprunt et des subventions (DETR).

Les travaux d'étanchéité et d'isolation des toitures secondaires (salle d'agrès, dojo et salle de danse) ont été effectués durant l'été 2024, ainsi que la pose de résine de sol dans les zones de circulation fréquente.



Le coût global de ces travaux sur l'exercice 2024 s'élève à environ 170 000 € TTC et se décompose comme suit :

Réalisations	Montants TTC
<i>Etanchéité des toitures secondaires</i>	<i>157 000 €</i>
<i>Pose de résine de sol dans les couloirs</i>	<i>13 000 €</i>





## PLANNING D'UTILISATION DES SALLES DU COSEC POUR LA SAISON 2023 - 2024

		PLANNING COSEC																	
JOURS	Salle	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22			
Lundi	Grand gymnas	COLLEGE 8h10-17h						badminton j				yang taiji							
	Dojo	COLLEGE 8h10-17h										samouraï							
	salle Danse	COLLEGE 8h10-17h										TKD							
	Salle Agrès	COLLEGE 8h10-17h																	
Mardi	Grand gymnas	COLLEGE 8h10-17h										badminton j				tennis			
	Dojo	COLLEGE 8h10-17h																	
	salle Danse	COLLEGE 8h10-17h										DSA							
	Salle Agrès	COLLEGE 8h10-17h																	
Mercredi	Grand gymnas	COLLEGE 8h10-16h30						badm.j		hand ball		badminton c							
	Dojo	COLLEGE 8h10-16h30						TKD		vovinam									
	salle Danse	COLLEGE 8h10-16h30						TKD											
	Salle Agrès									badminton j									
Jeudi	Grand gymnas	COLLEGE 8h10-17h						AS collège				badminton							
	Dojo	COLLEGE 8h10-17h										samouraï							
	salle Danse	COLLEGE 8h10-17h										Culture Tao		TKD					
	Salle Agrès	COLLEGE 8h10-17h										Twirling							
Vendredi	Grand gymnas	COLLEGE 8h10-17h						hand ball											
	Dojo	COLLEGE 8h10-17h						vovinam											
	salle Danse	COLLEGE 8h10-17h						DSA											
	Salle Agrès	COLLEGE 8h10-17h																	
Samedi	Grand gymnas	badminton j				badminton f				badminton p									
	Dojo	vovinam																	
	salle Danse	Culture Tao				TKD													
	Salle Agrès	Twirling																	
Dimanche	Grand gymnas	SUR DEMANDE PONCTUELLE																	

8 réservations ont été faites sur les dimanches durant l'année, pour des compétitions.  
(badminton et taekwondo)





## LISTE DES ASSOCIATIONS UTILISATRICES

Nom association	Nom responsable	Adresse	CP	Ville
BADMINTON	M. CROCHET	15 rue Paul Valéry	91250	ST GERMAIN LES CORBEIL
VOVINAM	M. FALEYRAS	20 Allée Jean Clément	91250	SAINTRY SUR SEINE
HAND BALL	M. MANGEOT	80 Rue de la Tourlourette	91280	ST PIERRE DU PERRY
TAEKWONDO	M. GALOZIO	124 Allée d'Ormoy	77127	LIEUSAIN
TAI CHI CHUAN	Mme WAJSBROT	aamyte.sglc@gmail.com	91280	ST PIERRE DU PERRY
JUDO	M. CHAMBERLIN	1 Rue du Perray	91280	ST PIERRE DU PERRY
AIKIDO	M. DROLON	12 Rue de la Tourlourette	91280	ST PIERRE DU PERRY
G.R.S.	Mme BARJONNET	60 Av. Henri Cotton	91250	ST GERMAIN LES CORBEIL
TENNIS	M. SERVIEN	76 <sup>bis</sup> Av. G. Apollinaire	91250	ST GERMAIN LES CORBEIL
CULTURE TAO	M. GEORGETTE	11 allée de la Chardonnière	91280	ST PIERRE DU PERRY
TWIRLING	Mme. GAVARD	twirlingclubsaintgermain@gmail.com	91250	ST GERMAIN LES CORBEIL
DRAGON SPIRIT	M. TRAN Pascal	dragon.spirit.association@gmail.com	91280	ST PIERRE DU PERRY
A.C.D.S. (défense en situation)	M. BARON Jean Pierre	jpbaron2@gmail.com	91280	ST PIERRE DU PERRY
COLLÈGE LA TUILERIE	professeurs d'E.P.S.	Av. Charles de Gaulle	91250	ST GERMAIN LES CORBEIL



*Taekwondo*



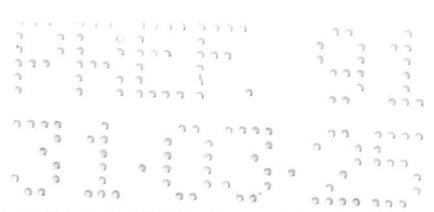
## TARIFS DE LOCATION DES SALLES DU COSEC LA TUILÉRIE 2023

*(Inchangés depuis 2010)*

	Jour de semaine jusqu'à 22h	Jour de semaine au-delà de 22h <i>(majoration de 15% sur horaire normal)</i>	Dimanche <i>(majoration de 6% de l'horaire normal)</i>	Jour férié <i>(majoration de 100% de l'horaire normal)</i>
<b><u>Installation couvertes pour entraînement :</u></b>				
Gymnase C	29 € / heure	33 € / heure	30 € / heure	58 € / heure
Gymnase A (salle d'agrès)	15 € / heure	17 € / heure	16 € / heure	30 € / heure
Salles spécialisées (danse / judo)	12 € / heure	14 € / heure	13 € / heure	24 € / heure
<b><u>Manifestations publiques</u></b>				
<b><u>(Gymnase C uniquement)</u></b>				
Matches officiels :				
- sans entrée payante	29 € / heure	33 € / heure	30 € / heure	58 € / heure
- avec entrée payante	286 € / heure	328 € / heure	303 € / heure	572 € / heure
<b><u>Matches officiels organisés à la demande d'une fédération</u></b>				
	336 € la journée	386 € la journée	356 € la journée	672 € la journée
<b><u>Matches hors championnat</u></b>				
	336 € la journée	386 € la journée	356 € la journée	672 € la journée
<b><u>Manifestations à caractère lucratif</u></b>				
	1 400 €			

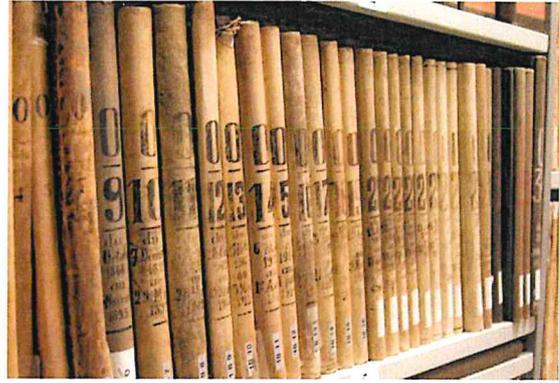
La mairie de St Germain les Corbeil prend une grande partie des réservations faites par les associations à sa charge. La commune de St Pierre du Perray a pu également bénéficier d'un créneau pour 3 associations St Perrayenne. Le produit des réservations s'élève à un peu plus de 52 600 € cette année soit une augmentation d'environ 3500 € par rapport à l'exercice précédent.

Le conseil départemental de l'Essonne s'est acquitté de sa participation pour l'utilisation de l'équipement par les collégiens. Son montant est de 21700 €.



## ↳ ARCHIVES COMMUNALES

*(Les 7 communes du syndicat adhèrent à ce service)*



La Société ARKÉAWEB est missionnée pour effectuer le tri et le classement des archives communales.

Chaque année une convention est passée proposant, pour chaque commune concernée, un volume d'archives à traiter.

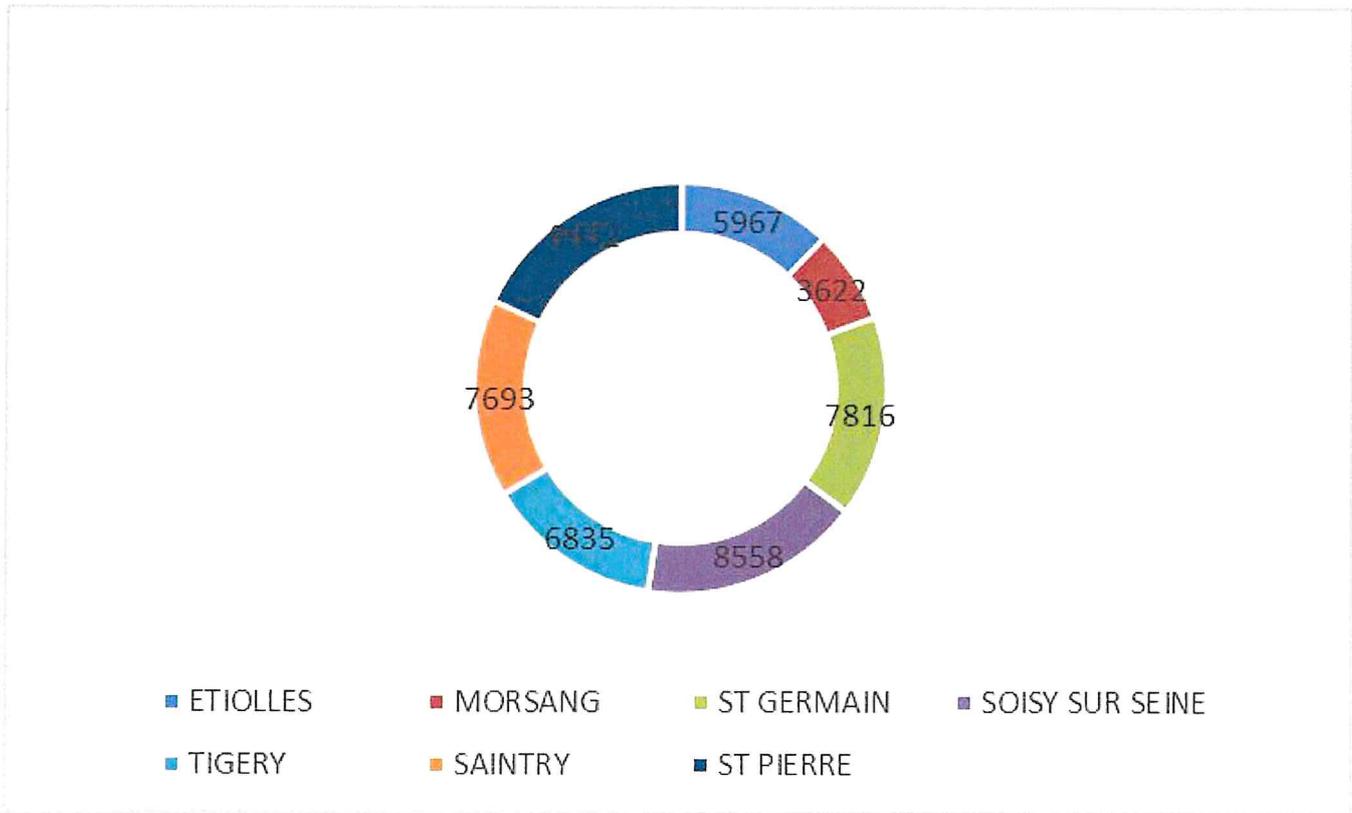
Ces archives, une fois traitées, sont répertoriées sur une base de données informatique pour une plus grande facilité de recherche.

La sauvegarde de ces données informatisées est incluse dans la convention.

Une fois le tri réalisé, la Sté ARKEAWEB se charge de procéder au retrait sécurisé des fonds éliminables.

La Sté ARKEAWEB a, depuis l'an passé, changé de gérance, avec l'arrivée de Mme Lefranc. Pour autant les tarifs de la convention annuelle 2024 n'ont pas connus d'augmentation.

### DÉTAIL DES COÛTS DU SERVICE ARCHIVES PAR COMMUNE



## VOLUME GLOBAL DES DOSSIERS ARCHIVÉS POUR CHAQUE COMMUNE :

Syndicat Intercommunal de Seine et Sénart (S.I. 2S) = 314 dossiers. Cette maintenance en 2024 a permis de préparer les dossiers éligibles à l'élimination et de verser les nouveaux dossiers au fonds d'archives du S.I. 2S. Des dossiers éliminables à terme, série EL10W, sont dans la base ARKE NEO mais ne sont pas dans la salle d'archives. Lors de la prochaine intervention, nous statuerons si nous les intégrons au prochain bordereau de demande d'élimination s'ils ne sont pas retrouvés. Le bordereau d'élimination 2024 a été validé et visé par les Archives départementales, et les dossiers concernés ont été détruits en 2024. Le certificat de destruction a été remis à Madame JARBAU. Pas d'intervention à prévoir en 2025.

Mairie d'Etiolles = 2 327 dossiers ; même remarque que depuis 2021 : les campagnes d'élimination régulières n'empêchent pas le remplissage des locaux. La salle d'archives est pleine. Maintenance faite en 2024. Le bordereau d'élimination pour la campagne 2024 est en cours, pour une validation et une destruction en 2025.

Mairie de Saint-Germain-lès-Corbeil = 3 068 dossiers. La salle d'archives est pleine. Le projet de créer une nouvelle salle d'archives, en face de l'actuelle salle, n'est plus d'actualité. La maintenance a été faite en 2024. A cette occasion, le refoulement des dossiers a permis d'optimiser la capacité de rangement. La maintenance de 2025 devrait permettre de stoker les nouveaux dossiers entrants dans le fonds d'archives cette année-là, mais à partir de 2026, il faut trouver une nouvelle salle d'archives en complément de celle actuelle. Le bordereau d'élimination pour la campagne 2024 est en cours, pour une validation et une destruction en 2025.

Mairie de Morsang-sur-Seine = 1 327 dossiers. Intervention de maintenance faite en 2024 (il n'y en avait pas eu en 2023). Les conditions de conservation sont bonnes. Le bordereau d'élimination 2024 a été validé et visé par les Archives départementales, et les dossiers concernés ont été détruits en 2024. Le certificat de destruction a été remis à la mairie de Morsang. Il n'est pas prévu d'intervention en 2025, le volume de production d'archives est adapté à une intervention tous les 2 ans.

Mairie de Tigery = 2 803 dossiers ; la nouvelle salle est très fonctionnelle (bonne autonomie). Mission de maintenance effectuée en 2024. Le bordereau d'élimination 2024 a été validé et visé par les Archives départementales, et les dossiers concernés ont été détruits en 2024. Le certificat de destruction a été remis à Madame CANAL, référente archives de la commune.

Mairie de Soisy-sur-Seine = 3 798 dossiers ; remplissage des locaux régulier, autonomie maîtrisée; le volume d'archives à traiter est stabilisé, la production d'archives est à présent linéaire. Mission de maintenance effectuée en 2024. Le bordereau d'élimination pour la campagne 2024 est en cours, pour une validation et une destruction en 2025.

Mairie de Saintry-sur-Seine = 3 639 dossiers ; état des lieux fait mais pas d'intervention en 2023. Une grosse campagne d'archivage et d'éliminations a été proposée pour 2024 mais elle n'a pas pu être réalisée du fait de changements organisationnels au niveau de la municipalité. La salle d'archives est humide, saturée et n'est adaptée à la conservation d'archives. Cette situation est récurrente depuis plusieurs années. A ce jour, pas de nouvelles pour la campagne d'archivage en 2025. Cette commune est sortie de la convention de la S.I.2.I pour 2025. ARKEA WEB a proposé à Madame Caroline ZANARDO, service Finances, de faire un point.

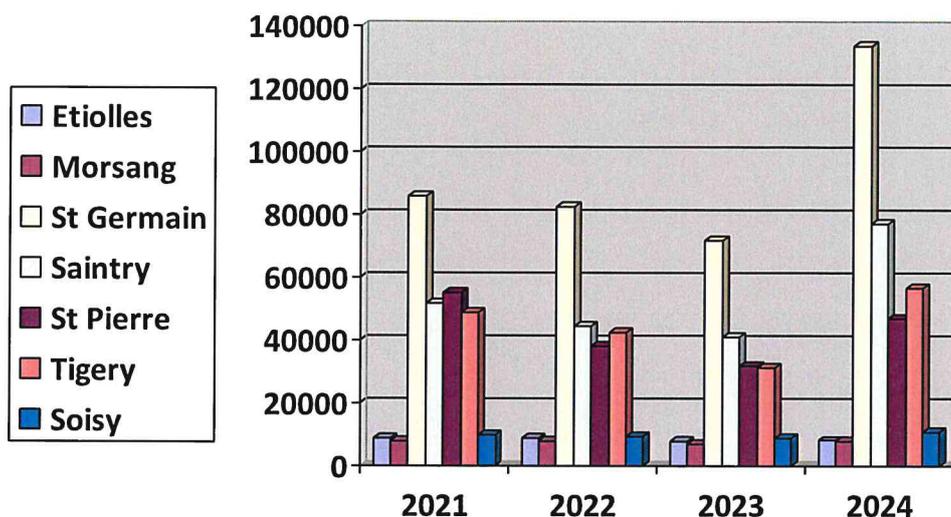
Mairie de Saint-Pierre-du-Perray = 3 193 dossiers. Mission de maintenance effectuée en 2024, bordereau d'élimination 2024 validé par les Archives Départementales et destructions des dossiers validés effectuée en 2024. Le certificat de destruction a été remis à Madame LOUDIN, référente archives de la commune. Très bonnes conditions de conservation des archives avec une salle bien aménagée et saine.

## EXÉCUTION BUDGETAIRE 2024

### RÉPARTITION PAR SERVICES (*opérations réelles*)

LIBELLÉS	COSEC	AG	ARCHIVES	TOTAL
<i>FONCTIONNEMENT</i>				
Dépenses de fonctionnement	239 612.56	117625.03	50624	407 861.59
Déficit de fonctionnement reporté	65069.75	0	0	65069.75
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>304682.31</b>	<b>117625.03</b>	<b>50624</b>	<b>472931.34</b>
<i>INVESTISSEMENT</i>				
Dépenses d'investissement	188947.73	0	0	188947.73
Déficit d'investissement reporté	0	0	0	0
<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>188947.73</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>188947.73</b>
<i>FONCTIONNEMENT</i>				
Recettes de fonctionnement	312929.7	87414.66	38670	439014.36
Résultat reporté fonctionnement				0
<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>312929.7</b>	<b>87414.66</b>	<b>38670</b>	<b>439014.36</b>
<i>INVESTISSEMENT</i>				
Recettes d'investissement	110699.02	102.08	0	110801.1
Résultat reporté investissement	135455.85	614.69	0	136070.54
<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>246154.87</b>	<b>716.77</b>	<b>0</b>	<b>246871.64</b>
Résultat de clôture fonctionnement	8247.39	-30210.37	-11954	-33916.98
Part affectée à l'investissement (1068)	0	0	0	0
Résultat de clôture fonctionnement après affectation au 1068	8247.39	-30210.37	-11954	-33916.98
Résultat de clôture d'investissement	57207.14	716.77	0	57923.91
<b>Résultat global de clôture</b>	<b>65454.53</b>	<b>-29493.6</b>	<b>-11954</b>	<b>24006.93</b>

## ↳ RÉPARTITION DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU SIZS PAR COMMUNE (tous services confondus)



## ÉVOLUTION DES PARTICIPATIONS NETTES DEPUIS 2021

	2021	2022	2023	2024
Etiolles	8830	8673	7734	8069
Morsang	7849	7913	6648	7829
St Germain	85663	82649	71624	133871
Saintry	51769	44561	40888	76998
St Pierre	55258	38171	31723	46800
Tigery	48556	42251	31249	56363
Soisy	9752	9304	8984	10619

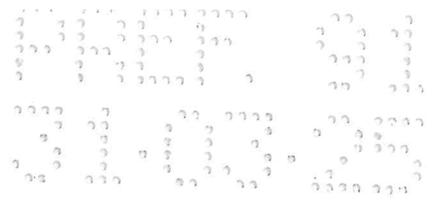




↳ **Répartition des subventions versées aux associations :**

Sur l'exercice 2024, une subvention de 2 000 € a été versée à la section badminton de l'Association Sportive du collège la Tuilerie, ceci afin de couvrir une partie des frais de transport des jeunes adhérents pour l'année, pour leur permettre de se rendre sur des compétitions ou championnats.





## LES PROJETS

### ↳ COSEC :

Durant l'été 2024 les travaux d'étanchéité et d'isolation des toitures secondaires du Cosec ont pu être effectués pour un montant total de 157 168 €, ainsi que la pose de résine de sol sur l'ensemble des zones de circulation pour un montant total de 12 690 €.

Le gymnase du Cosec la Tuilerie doit poursuivre sa réhabilitation afin de porter cet équipement à un niveau d'accueil optimal et sécurisé.

Pour ce faire, différentes pistes d'action pourront faire l'objet d'une réflexion ultérieure.

Il s'agit notamment de :

- Habillage et isolation des profilés int./ext. (salle d'agrès / salle de danse et dojo)  
(69 484 € TTC)
- Rafrâichissement des peintures intérieures toutes salles  
(88 229 € TTC)
- Rafrâichissement peintures façades extérieures  
(54 019 € TTC)
- Réalisation d'une fresque sur la façade extérieure  
(8 000 € TTC)

